

28.06.2012 - 10:35 Uhr

eonomiesuisse - L'adoption de l'initiative Minder menacerait la place économique suisse / eonomiesuisse défend le contre-projet soutenu par un grand nombre d'acteurs

Zürich (ots) -

Comme il l'a annoncé aujourd'hui, Thomas Minder ne retirera pas son initiative populaire. Son objectif est de renforcer les droits des actionnaires afin d'empêcher le versement de rémunérations excessives aux dirigeants supérieurs. Cependant, avec ses 24 dispositions constitutionnelles, son initiative bureaucratique va trop loin. En cas d'adoption, la Suisse serait dotée du droit de la société anonyme le plus rigide du monde. La liberté des entreprises serait excessivement restreinte. Les conditions-cadre en particulier celles offertes aux grandes entreprises se détérioreraient considérablement et les relations fructueuses de ces dernières avec les petites et moyennes entreprises seraient menacées. L'adoption de l'initiative nuirait à la place économique et menacerait des emplois.

Le contre-projet indirect est meilleur et agirait plus rapidement. Au printemps, le Parlement a adopté, par 193 voix contre 0 et 41 voix contre 1, un contre-projet indirect ancré au niveau de la loi qui reprend 80 % des exigences de l'initiative. Celui-ci renforce les droits des actionnaires et leur laisse le soin d'intervenir pour empêcher le versement de rémunérations excessives. Il ne renonce qu'à quelques exigences qui auraient été particulièrement nuisibles pour la place économique. Il est très regrettable que le comité d'initiative maintienne son projet et mette ainsi en péril une solution ancrée au niveau de la loi qui a le mérite d'être bonne et d'agir vite. eonomiesuisse s'engagera en faveur du contre-projet qui bénéficie d'un large soutien et le modèle auquel la Suisse doit son succès et combattra donc une initiative Minder nuisible.

Contact:

Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 078 781 82 39
Courriel : cristina.gaggini@eonomiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100720990> abgerufen werden.